## Imprimé par PARIZET Aurore - DDT 51/SEEPR/ICPE

Sujet: [INTERNET] METHABAZ à Bourgogne-Fresne

De: "> Darsonval Thierry (par Internet)" <thierry.darsonval@orange.fr>

Date: 28/06/2018 11:19

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur le Préfet.

Dans le cadre de l'enquete publique relative au projet cité en objet, je tiens à vous faire part de mes remarques suite à la lecture du dossier déposé par la société METHABAZ.

- 1. Il apparaît clairement que les nuisances générées par ce projet, ont été sous estimées tant au niveau des dégagement d'odeur, que des pollutions émises.
- 2. La nappe phréatique étant affleurante dans ce secteur, aucune disposition ne semble avoir été prise pour palier au risque d'infiltration et de pollution.
- 3. Les calculs servant de base à l'étude semblent avoir été volontairement effectués pour rester en-deça des seuils imposant des obligations plus drastiques.
- 4. Le personnel chargé de la surveillance des installations de nuit étant inexistant, il me semble dangereux de donner suite à ce projet.
- 5. Ce projet n'est pas une installation agricole, comme indiqué, mais bien un projet industriel.
- 6. Les communes de Bourgogne et Fresne sont déjà bien impactées par les activités des sucreries et autre installations industrielles, pour supporter toutes ces nuisances.

Comptant sur vous pour prendre un décision n'impac

Thierry DARSONVAL

4, rue du Colombier

51110 BOURGOGNE